MANIFESTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME

Introduction

Convoqué par le Parquet de Paris devant le Tribunal de la 17° Chambre à Paris, le 11 avril 2018, « *pour provocation publique à la haine ou à la violence raciste* » et sachant combien la justice est débordée, je me suis d'abord indigné de la nature de cette poursuite.

Je suis bien placé pour apprécier, pendant trente ans, comme inspecteur du travail, l'importance des « classements sans suite » (3 PV sur 4 !) de nos procès verbaux et l'absence des poursuites dressées dans le cadre de nos missions, lorsqu'ils visaient les infractions et la délinquance patronale. La justice est, hélas, en manque de moyens et qu'elle agisse ainsi en diligence et en opportunité m'a troublé.

Ce procès m'a paru tellement injuste et contraire à tout ce que je suis et à toute mon action depuis 55 ans de vie consciente, moi, militant syndical et politique, de gauche, anticapitaliste, antiraciste actif et constant, opposé de tout mon être à l'antisémitisme, que j'ai failli baisser les bras et suivre mon Conseil, qui m'expliquait : « Cela n'a pas de sens, pourquoi te défendre, tu n'as rien à te reprocher, toute ta vie plaide pour toi, laisse ce procès se dérouler, justice se fera forcément ».

Mais non, ce n'est pas mon caractère, ni ma responsabilité, il ne faut pas laisser faire. Cela ne m'accable pas. Cela me rend combatif. C'est une occasion de plus de manifester contre le racisme et l'antisémitisme. Je l'ai donc saisie!